



PROFITEZ D'AVANTAGES SOCIAUX ?

**IL NE SUFFIT PAS DE
CLAQUER DES DOIGTS !**

- GP
- Site du CSE
- Mutuelle
- Augmentation du montant des subventions

Tous ces avantages sont le fruit de négociations.
Pour les préserver et continuer d'améliorer notre
quotidien, rejoignez UNSA Transavia.



VOTEZ UNSA TRANSAVIA DU 23 MARS AU 4 AVRIL 2023

- Continuer à développer le nouveau site du CSE avec de nouveaux avantages et nouvelles prestations
- Augmentation du pourcentage des subventions versées par l'entreprise au CSE
- Revoir à la hausse les prestations de la complémentaire santé, par rapport à AF, les cotisations sont plus faibles mais le niveau de prestations moins élevé, alors que la pyramide des âges est plus jeune donc le taux de sinistre est moins élevé
- À cotisation égale, nous pourrions augmenter les prestations telles que médecine douce ostéopathe, optique ou dentaire, très utile pour la population PN
- Déclencher les RCP selon la liste d'ancienneté
- Prioriser les contrats RCT/S par base et ensuite les attribuer aux parisiens si le besoin n'est pas couvert
- Créer un Conseil de discipline pour que le dossier du salarié soit consulté et étudié en vue d'une commission qui éviterait les sanctions abusives
- Titularisation à 50 % sur base et 50 % en mobilité en cas de besoin sur base
- Mise en place d'un CET (compte épargne temps) afin de permettre aux salariés d'épargner les jours de congés non pris pour une utilisation ultérieure ou une monétisation
- En effet, ces jours peuvent être monétisés et défiscalisés, sans charges patronales ni salariales en cas de versement dans le PERCO (avec la possibilité pour l'employeur de verser un abondement)

